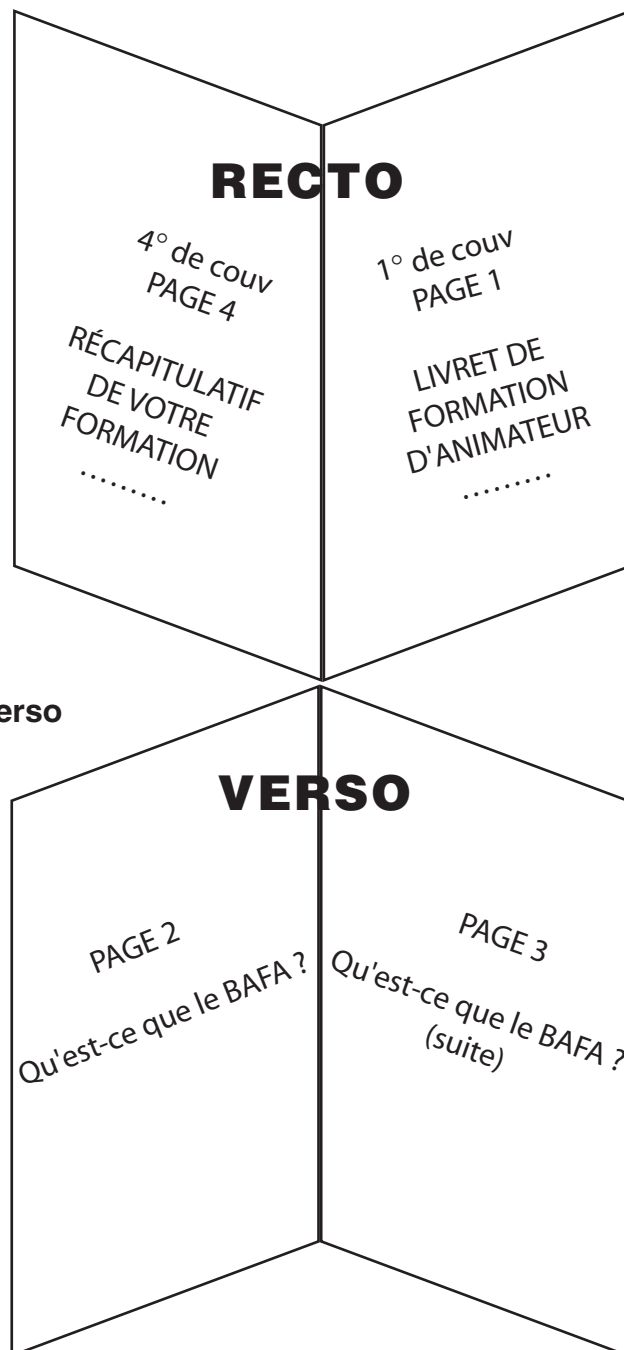


CONSEILS POUR L'IMPRESSION DU LIVRET



Les 4 premières pages de ce document constituent l'encart destiné à accueillir les fiches relatives au cursus de formation (certificats).

Il convient donc d'effectuer l'impression en recto-verso sur un papier de 160 grammes plié au format A4 paysage (297X210)

Le reste du document est constitué des divers certificats nécessaires pour l'obtention du diplôme. Chaque certificat sera imprimé en recto-verso **(1 feuille par certificat-format 148,5X210)**

RECTO

Certificat de.....

VERSO

Appréciation.....



--	--	--

N° département
du domicile

Année
d'inscription

Mois

Direction départementale de la jeunesse et des sports de :

LIVRET DE FORMATION D'ANIMATEUR DE CENTRES DE VACANCES ET DE LOISIRS

MJSVA / DEF octobre 2005


- Décret n° 87-716 du 28 août 1987
- Arrêté du 26 mars 1993 fixant les modalités d'organisation du BAFA et du BAFD
- Arrêté du 26 mai 1993 modifiant l'arrêté du 26 mars 1993

Vous trouverez dans ce livret tout ce dont vous avez besoin pour obtenir le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur de centres de vacances et de loisirs (BAFA) :

- Une présentation du BAFA.
- Les étapes à suivre pour l'obtenir.
- Trois certificats vierges, à compléter au fur et à mesure de votre formation.

(Ces trois certificats sont destinés au jury).

- Un récapitulatif personnel à conserver.

 n° 12.063*01



RÉCAPITULATIF PERSONNEL DE VOTRE FORMATION

Votre numéro de département :

Session théorique de formation générale

Dans quel organisme avez-vous effectué votre formation ?

.....

Son adresse :

Où s'est déroulée la session ?

Code postal :Commune :

À quelles dates ? duau

Numéro d'habilitation de la session (indiqué sur le certificat) :

Stage pratique

L'organisateur :

Son adresse :

Nom du centre de vacances ou de loisirs :

Où s'est déroulé le stage ?

Code postal :Commune :

Numéro d'enregistrement du séjour ou d'habilitation du centre (indiqué sur le certificat) :

Vous étiez effectivement présent(e) pendant le stage :

duau

duau

Session de qualification ou d'approfondissement

Dans quel organisme avez-vous effectué votre formation ?.....

Numéro d'habilitation de la session (indiqué sur le certificat) :.....

Quelle formation avez-vous suivie ?

Une session de d'approfondissement :

duau

Une session de qualification :

duau



Qu'est-ce que le BAFA ?

***Le BAFA, c'est le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur.
Ce n'est pas un diplôme professionnel, mais il est nécessaire pour encadrer, de façon occasionnelle, des enfants et adolescents dans des centres de vacances et de loisirs (CVL).***

Au cours de votre formation, vous allez apprendre :

- ***à organiser la vie collective et la vie quotidienne des enfants et des adolescents (rythmes de vie, règles de sécurité...)*** ;
- ***à mettre en œuvre un projet pédagogique au sein d'une équipe*** ;
- ***à concevoir et à organiser des activités d'animation...***

> QUI PEUT S'INSCRIRE ?

Vous devez avoir au moins 17 ans au premier jour de la formation.

> COMMENT S'INSCRIRE ?

Vous devez vous adresser à la direction départementale de la jeunesse et des sports (DDJS) du département dans lequel vous résidez. Elle vous remettra une liste des organismes habilités qui assurent une formation théorique du BAFA. Vous trouverez la liste des DDJS sur internet en consultant le site internet : www.jeunesse-sports.gouv.fr

Vous transmettez à la DDJS de votre département 2 enveloppes timbrées à vos nom et adresse, une photographie récente et la photocopie de votre carte nationale d'identité.

Les sessions théoriques de formation, d'approfondissement et de qualification sont assurées par des organismes privés sous le contrôle du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative. Elles sont payantes. Renseignez-vous auprès de votre caisse d'allocations familiales (CAF) et de votre direction départementale de la jeunesse et des sports (DDJS). Ces organismes vous indiqueront si vous remplissez les conditions pour obtenir une aide financière.

> COMMENT SUIVRE LA FORMATION ?

La formation au BAFA comporte 3 étapes :

- La session théorique de formation générale ;
- le stage pratique ;
- la session théorique d'approfondissement ou de qualification.

Vous avez 30 mois pour effectuer les 3 étapes de votre formation à partir de la date du premier jour de la session de formation générale. Une fois ce délai dépassé, vous perdez le bénéfice des sessions et stages que vous avez suivis.

Vous vous inscrivez directement à la session théorique de formation générale auprès de l'un des organismes figurant sur la liste qui vous a été remise par la direction départementale de la jeunesse et des sports (DDJS).

> COMMENT SE DÉROULE LA FORMATION ?

Session théorique de formation générale

C'est la formation de base. Elle dure 8 jours, consécutifs ou non, en internat ou en externat. Lorsque vous avez terminé cette session et obtenu une appréciation satisfaisante, vous êtes considéré comme animateur stagiaire.

Stage pratique en qualité d'animateur stagiaire

Il dure au minimum 14 jours :

- soit dans un centre de vacances déclaré. Vous pouvez fractionner les 14 jours de stage en 2 séjours au maximum ;
- soit dans un centre de loisirs habilité.

Important : vous devez effectuer votre stage pratique dans les 18 mois qui suivent votre session théorique de formation générale .Si,pour une raison de force majeure, vous ne pouvez pas l'effectuer dans ce délai, vous pouvez demander une dérogation à la DDJS.

Vous devez faire cette demande par écrit et un mois au moins avant l'expiration des 18 mois.

Session de qualification ou d'approfondissement

• Session d'approfondissement

Elle vous permet d'approfondir vos connaissances sur un public ou une activité d'animation (par exemple : petite enfance, théâtre, jeux de pleine nature...). Elle permet aussi de faire le bilan du stage pratique.Elle dure au minimum 6 jours.

• Session de qualification

Si vous possédez une compétence technique (canoë-kayak, voile...), cette session vous permet de la confirmer et de la faire reconnaître dans le domaine de l'animation.

Elle dure au minimum 8 jours.

Si votre niveau technique est jugé insuffisant en fin de session, vous pouvez obtenir à la place le certificat d'une session d'approfondissement.

> COMMENT OBTENIR LE DIPLÔME ?

Vous devez adresser vos certificats validés à la direction de la jeunesse et des sports de votre département de résidence.

Elle les soumet au jury départemental du BAFA, qui délibère sur votre dossier et propose que vous soyez reçu, ajourné ou refusé. Renseignez-vous auprès d'elle sur les dates de délibération du jury.

VOUS ÊTES REÇU> **VOUS ÊTES DIPLÔMÉ DU BAFA**

VOUS ÊTES AJOURNÉ> **VOUS AVEZ UN DÉLAI D'UN AN POUR RECOMMENCER LES SESSIONS OU LE STAGE JUGÉS INSUFFISANTS PAR LE JURY.**

VOUS ÊTES REFUSÉ.....> **VOUS DEVEZ RECOMMENCER L'ENSEMBLE DE LA FORMATION SI VOUS SOUHAITEZ OBTENIR LE BREVET.**



BAFA
brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur
de centres de vacances et de loisirs

CASA n° 12.063*01

Certificat de session théorique de formation générale

Votre nom :

Vos prénoms :

Votre date de naissance :

Votre adresse :

Code postal : Commune :

Votre n° de téléphone :

La session

(à remplir avec l'aide de l'organisateur de la session)

Numéro d'habilitation de la session :

Organisme responsable :

Lieu de la session :

Dates de la session :

du au

du au



Appréciation

Après avoir consulté l'équipe pédagogique et vous avoir reçu(e) en entretien d'évaluation, le directeur de la session émet l'appréciation suivante :

> Vous avez effectué une session satisfaisante

Conseils pour la suite de la formation :

.....
.....
.....

> Vous n'avez pas effectué une session satisfaisante

Motifs de cette appréciation (*joindre un rapport*) :

.....
.....
.....

Date :

Cachet de l'organisme

et signature du directeur de la session

Votre signature

Pour le faire valider, vous devez envoyer ce certificat à la direction départementale de la jeunesse et des sports du lieu où s'est déroulée la session.

Partie réservée à la direction départementale de la jeunesse et des sports
L'inspecteur
Nom :
Date :
Signature





BAFA
brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur
de centres de vacances et de loisirs

COSA n° 12.063*01

Certificat de stage pratique

Votre session théorique de formation générale a eu lieu au mois

de de l'année.....

Assurez-vous que vous n'avez pas dépassé le délai de 18 mois pour effectuer ce stage.

Votre nom :

Vos prénoms :

Votre date de naissance :

Votre adresse :

Code postal : Commune :

Votre n° de téléphone :

Le centre de vacances ou de loisirs

Vous avez effectué votre stage dans un centre de vacances ou de loisirs

Numéro d'enregistrement du séjour
ou numéro d'habilitation du centre :

Nom de l'organisateur :

Son adresse :

Lieu du stage :

Commune : Département :

Durée de votre stage :

Vous avez été effectivement présent(e) au stage :

du au

En continu en discontinu

Vous avez participé à journées d'animation.



Appréciation

Après avoir consulté l'équipe pédagogique et vous avoir reçu(e) en entretien d'évaluation, le directeur du stage émet l'appréciation suivante :

> Vous avez effectué un stage pratique satisfaisant

Conseils pour la suite de la formation :

.....
.....
.....

> Vous n'avez pas effectué un stage pratique satisfaisant

Motifs de cette appréciation (joindre un rapport) :

.....
.....
.....

Date :

Cachet de l'organisme
et signature du directeur du stage

Votre signature

Pour le faire valider, vous devez envoyer ce certificat à la direction départementale de la jeunesse et des sports du lieu où s'est déroulée le stage

Partie réservée à la direction départementale de la jeunesse et des sports
L'inspecteur
Nom :
Date :
Signature





BAFA
brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur
de centres de vacances et de loisirs

CASA n° 12.063*01

Certificat de session d'approfondissement

Votre session théorique de formation générale a eu lieu au mois

de de l'année.....

Assurez-vous que vous n'avez pas dépassé le délai de 30 mois pour effectuer cette session.

Votre nom :

Vos prénoms :

Votre date de naissance :

Votre adresse :

Code postal : Commune :

Votre n° de téléphone :

La session

(à remplir avec l'aide de l'organisateur de la session)

Numéro d'habilitation de la session :

Organisme responsable :

Lieu de la session :

Dates de la session :

duau.....

duau.....

Appréciation

Après avoir consulté l'équipe pédagogique et vous avoir reçu(e) en entretien d'évaluation, le directeur de la session émet l'appréciation suivante :

> Vous avez effectué une session satisfaisante

> Vous n'avez pas effectué une session satisfaisante

Motifs de cette appréciation (*joindre un rapport*) :

.....
.....
.....

Date :

Cachet de l'organisme
et signature du directeur du stage

Votre signature

Pour le faire valider, vous devez envoyer ce certificat à la direction départementale de la jeunesse et des sports du lieu où s'est déroulée le stage

<p>Partie réservée à la direction départementale de la jeunesse et des sports</p> <p>L'inspecteur</p> <p>Nom :</p> <p>Date :</p> <p>Signature</p>
--



BAFA
brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur
de centres de vacances et de loisirs

CASA n° 12.063*01

Certificat de session de qualification

Votre session théorique de formation générale a eu lieu au mois

de de l'année

Assurez-vous que vous n'avez pas dépassé le délai de 30 mois pour effectuer cette session.

Votre nom :

Vos prénoms :

Votre date de naissance :

Votre adresse :

Code postal : Commune :

Votre n° de téléphone :

La session

(à remplir avec l'aide de l'organisateur de la session)

Quelle option avez-vous choisie ?

Thème précis de la session :

Numéro d'habilitation de la session :

Organisme responsable :

Lieu de la session :

Code postal : Commune :

Dates de la session :

duau

duau

Appréciation

Après avoir consulté l'équipe pédagogique et vous avoir reçu(e) en entretien d'évaluation, le directeur de la session émet l'appréciation suivante :

> Vous avez effectué une session satisfaisante

> Vous n'avez pas effectué une session satisfaisante

Vous obtenez néanmoins le bénéfice de la session d'approfondissement

Vous n'obtenez pas le bénéfice de la session d'approfondissement

Motifs de cette appréciation (*joindre un rapport*) :

.....
.....
.....

Date :

Cachet de l'organisme
et signature du directeur du stage

Votre signature

Pour le faire valider, vous devez envoyer ce certificat à la direction départementale de la jeunesse et des sports du lieu où s'est déroulée la session.

Partie réservée à la direction départementale de la jeunesse et des sport

L'inspecteur

Nom :

Date :

Signature